

Maison de l'Habitat et du Patrimoine

Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Camille Condom et Emilien Jouve
Direction Habitat et Rénovation Urbaine
20 octobre 2022



18 rue des cordeliers
64 000 PAU



3 missions

Conseil Habitat Vitrine de nos opérations d'amélioration de l'habitat et d'accession

Demandes de logement social

Information sur le **Site Patrimonial Remarquable**

La Maison de l'Habitat aujourd'hui

1 000 personnes/mois reçues et conseillées

45 000 personnes depuis 2016 (ouverture)

Augmentation constante de la fréquentation

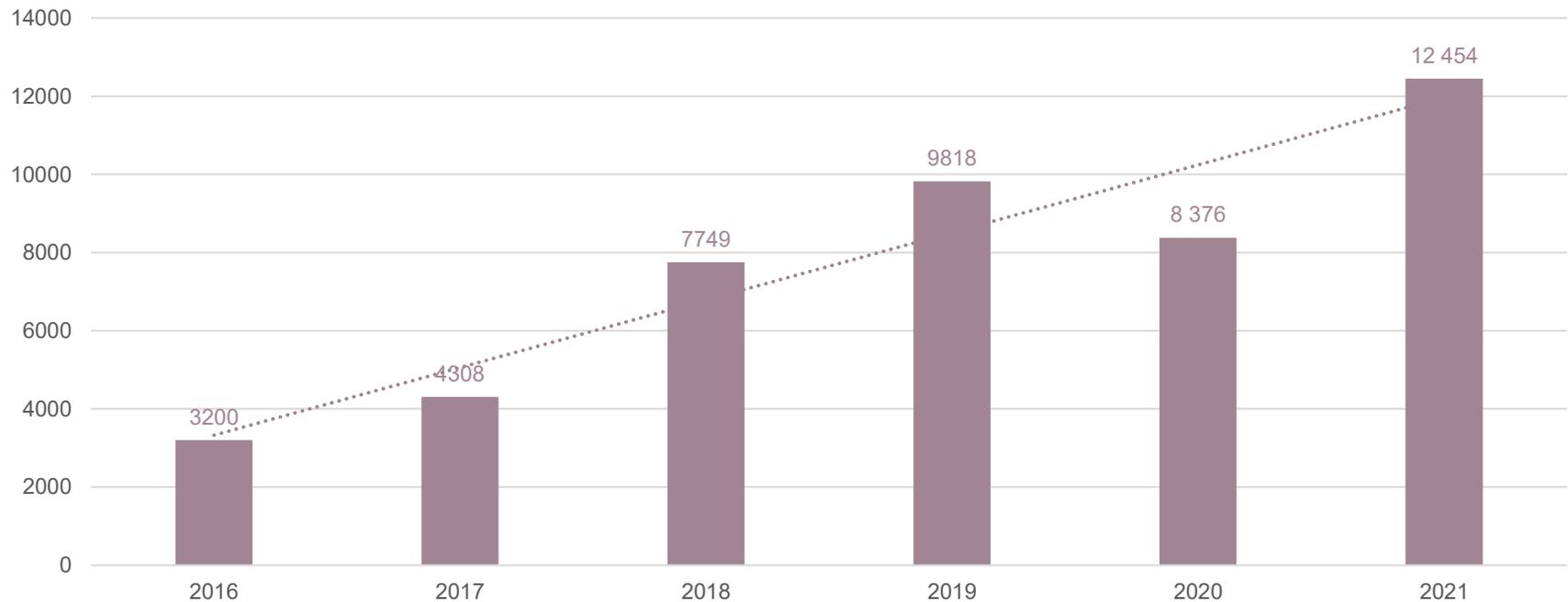
3 agents d'accueil

1 technicien

1 responsable

MOMENT PRO 2022

Fréquentation Maison de l'Habitat



Les horaires

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi :
9h à 12h - 13h30 à 17h30

Fermé le jeudi

Le fonctionnement

- ✓ Accueil physique au **18 rue des Cordeliers**
- ✓ Accueil téléphonique au **05 59 82 58 60** assuré tous les jours sauf le jeudi
- ✓ Une **vitrine tactile** pour les passants
- ✓ Un site Internet dédié sur www.pau.fr
- ✓ Un **formulaire en ligne** pour les demandes des propriétaires occupants

Des permanences gratuites des acteurs locaux de l'habitat



- **L'Architecte des Bâtiments de France :** conseils sur votre projet en secteur sauvegardé
- **Conseillers France Rénov' (Soliha et Agglo):** conseils sur la rénovation de votre logement
- **Adil 64 :** conseils et informations juridiques sur la gestion des copropriétés, la location, la réglementation sur la qualité des logements, etc.
- **Habitat Jeunes :** accompagnement des jeunes à la recherche d'un logement temporaire sur le territoire de l'agglomération
- **Les Compagnons Bâtisseurs NA :** accompagnement à l'auto-réhabilitation

PLH 2018-
2023

500
rénovations
par an

MOMENT PRO 2022

PIG – Plaisir d'Habiter

Subvention ANAH + collectivités

Amélioration thermique
Adaptabilité
Habitat indigne
31 communes

Plateforme (SARE)

Amélioration thermique

Conseils techniques et financiers
(MPR, CEE...)
31 communes

SLIME – éco-gestes

Détection ménages précaires

Diagnostics socio-techniques
Eco-gestes/Kits énergie
31 communes

OPAH-RU multisites / Concession d'aménagmt

Subvention ANAH + collectivités

Amélioration thermique
Adaptabilité
Habitat indigne et vacance
Centres-villes

Rénovation des façades

Subvention Ville de Pau

Immeubles
Devantures commerciales
Centre ville de Pau

MAISON de
L'HABITAT
et du Patrimoine

Parcours usagers

Accueil et orientation

Maison de l'Habitat

3 agents d'accueil
1 technicien
4 permanences sans rdv



PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

MOMENT PRO 2022

Suivi/animation

PIG/OPAH - PO
Rénovation énergétique

Plateforme **SARE**

PIG/OPAH
PO Autonomie, Tx lourds,
mixte + PB + copros

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PYRÉNÉES
BEARN-BIGORRE

Instruction des
dossiers ANAH -
DLC3

PIG/OPAH
Tous dossiers ANAH

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

Volet animation



Dossiers MPR Sérénité

Suivi internalisé par l'Agglomération

2 ETP

Répartition sectorielle du territoire intercommunal

Nb de 1er contacts "énergie" réalisés en 2021 : 397

Nb de visites réalisées : 158

Nb de dossiers déposés : 91 (58 % des dossiers visités)

Dossiers dits "complexes"

Suivi externalisé au bureau d'études SOLIHA

PB, copro, PO travaux lourds, autonomie et mixte

Cellule instruction ANAH



Délégation de compétence de type 3

Composition de la cellule instruction

Réalisation des engagements et paiements, organisation des CLAH, suivi des enveloppes financières déléguées

Nb de dossiers engagés en 2021 : 265

Dépenses engagées : + de 2.9 millions d'€



L'internalisation du volet rénovation énergétique des dossiers ANAH a permis un rapprochement des volets animation et instruction et donc une meilleure communication entre opérateurs et instructeurs et une réduction le délai moyen d'engagement des dossiers en CLAH (1 mois)

Accompagnement usagers – volet suivi animation

Parcours d'une demande

- 1 Constitution du dossier administratif
- 2 VAD et état des lieux du logement
- 3 Montage du projet
- 4 Dépôt du dossier en ligne
- 5 Instruction du dossier par l'ANAH
- 6 Réalisation des travaux
- 7 Demande de paiement

Avantages de l'accompagnement dans le cadre des opérations programmées

- Accompagnement personnalisé
- Demande d'avance CARTTE – procivis
- Lien cellule instruction / animation

Objectifs de l'Agglomération :

- Encourager des **rénovations énergétiques vertueuses** en lien avec le PCAET de la collectivité
- Diminuer le reste à charge des ménages et favoriser des **rénovations globales**



Intervention de la CAPBP de **5 à 10 % (selon POM / POTM)** du plafond HT subventionnable par l'ANAH



Prime matériaux isolants biosourcés :
2000 € à 3000 €

Prime chauffage bois :
de 500 € à 2 000 €
selon équipement

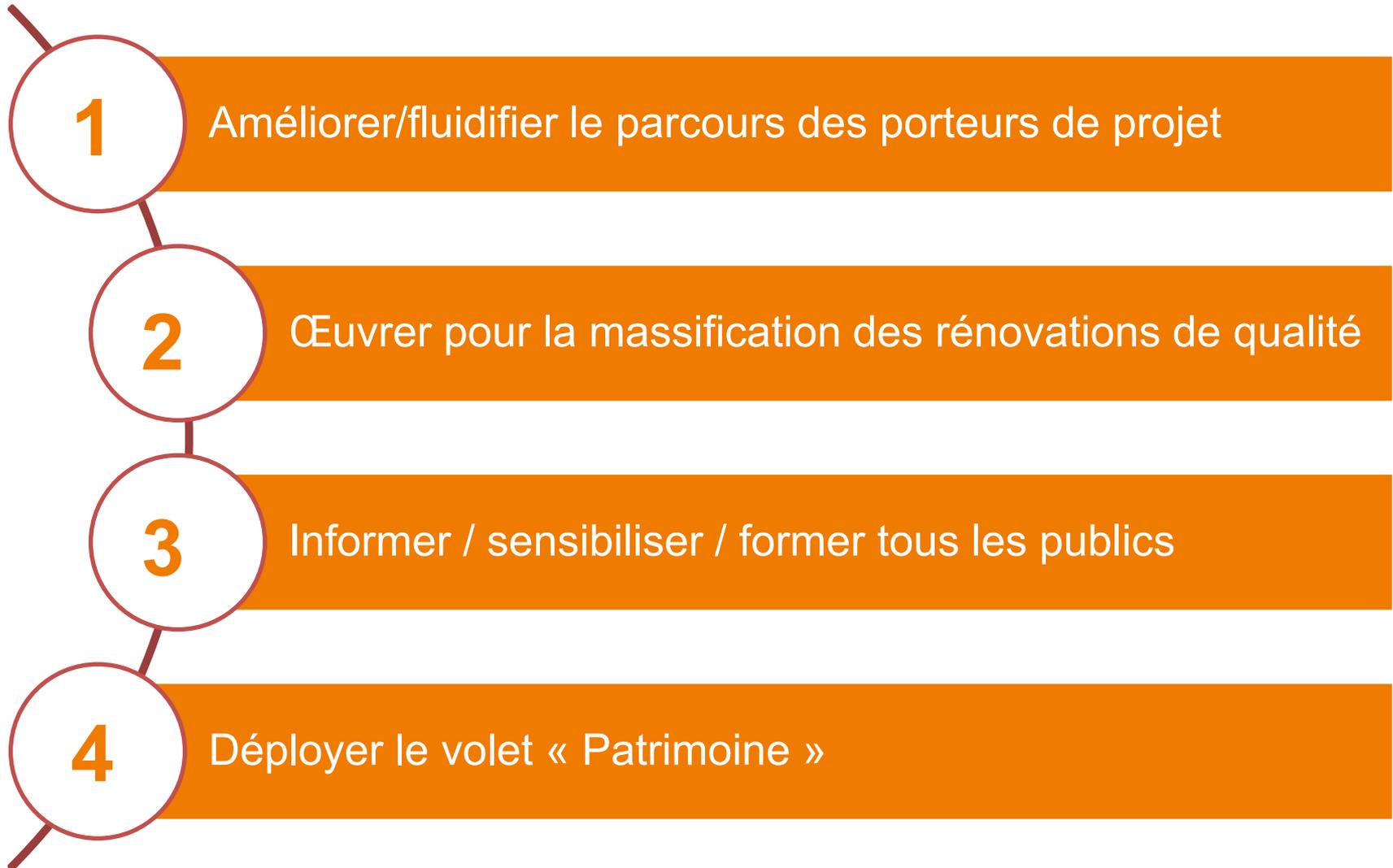
Prime vacance de plus de 2 ans :
2 000 € à 3 000 €
selon secteur



Intervention du Département des Pyrénées-Atlantiques :
10 % du plafond HT subventionnable par l'ANAH pour les POTM

De nouveaux enjeux

MOMENT PRO 2022



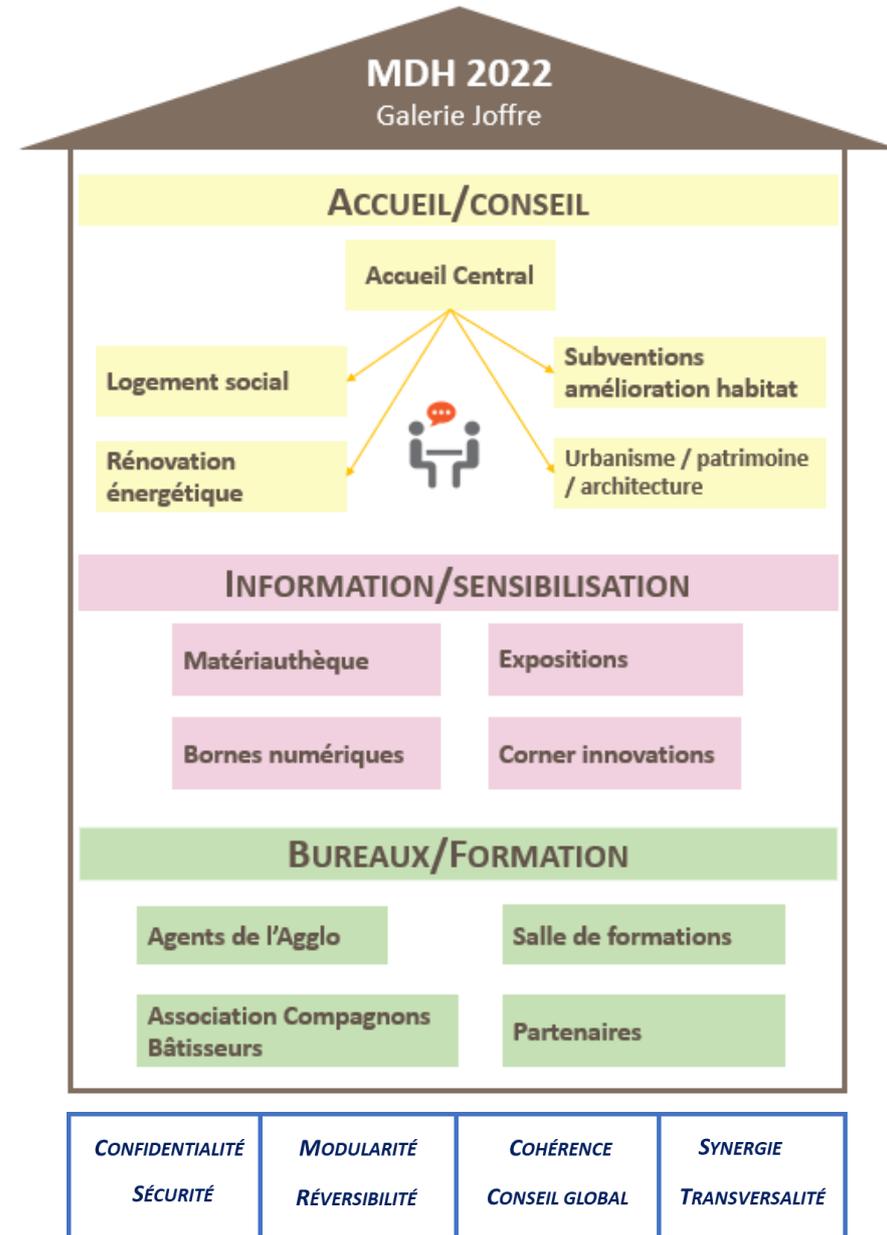
De nouveaux services

MOMENT PRO 2022

Un espace conseil regroupant les partenaires « toutes thématiques »

Un lieu dédié à la sensibilisation et à la formation

La porte d'entrée du futur « CIAP en réseau »



**MAISON de
L'HABITAT**
et du Patrimoine

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Camille CONDOM – Conseillère France Rénov' – c.condom@agglo-pau.fr

Emilien JOUVE – Chef de service Ingénierie / Responsable Maison de l'Habitat
e.jouve@agglo-pau.fr / 06 34 89 74 64